



Le mot du maire

Je n'ai pas le temps.... Voilà une phrase que nous répétons souvent, parfois sur un ton de lassitude, où l'on sent le débat entre de nombreuses propositions. La multiplicité des occupations et des divertissements, le rythme accéléré de la vie donne souvent l'impression d'une fuite hors du temps, d'une incapacité à goûter la gratuité du temps qui passe. Cela peut déboucher un jour sur un sentiment de vide...

Profitons de ces semaines d'été et de vacances pour prendre du recul par rapport au temps qui passe, retrouvons le temps par notre manière de vivre, de le savourer. Les belles, chaudes et longues journées nous y incitent. Oublions un peu la télé et partons à la découverte des autres, de notre région.

La fête de notre village à été magnifique. Je félicite chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à sa réussite, en particulier le comité des fêtes bien sûr, mais aussi celles et ceux qui, chaque jour, ont nettoyé le village, rangé, mis en place...etc.

Je vous souhaite à tous un bel été, de très bonnes vacances (pour ceux qui en prennent...).

Très cordialement, Pierre Lucchini

Un peu d'histoire: Les grandes vacances

A l'origine, les vacances rimaient avec les principales manifestations religieuses, à l'exception des grandes vacances qui étaient liées aux activités rurales. En effet, dès 1231, le pape Grégoire II accordait des vacances pour les travaux agricoles. Ces vacances, qui ne devaient pas excéder un mois, portaient le nom bien significatif de « vendanges ». En réalité, chaque établissement, chaque école appliquait divers systèmes de vacances. L'ensemble des jours de congés scolaires indiscutablement ancré dans la vie religieuse suivait le calendrier des fêtes religieuses chrétiennes. Ces vacances avoisinaient 80 jours annuels. La Révolution et l'Empire édictèrent une réglementation unifiant les congés scolaires sur l'ensemble du territoire français. En 1800, les seules vacances accordées commençaient le 5 août, pour se terminer le 20 septembre. Ces vacances correspondaient à l'aide que les enfants devaient apporter lors des vendanges et de la moisson. Il faudra attendre 1860 pour que Napoléon III accorde 5 jours de vacances supplémentaires pour les fêtes de Pâques.

La IIIème République uniformise les congés scolaires des premier et second degrés (écoles, collèges et lycées) par un arrêté en date du 11 février 1939. Ces 10 semaines de congés accordées en été exauçaient les vœux des populations paysannes. En 1950, 49% de la population française exerçait encore une profession rurale. La moisson et les vendanges s'étalaient d'août à la fin septembre et exigeaient la présence de nombreux bras, dont ceux des adolescents scolarisés. Cependant, l'instauration des congés payés, la grande victoire du mouvement ouvrier de 1936, bouleversèrent complètement la belle ordonnance du calendrier scolaire. En effet, à partir 1955, avec l'aisance économique accompagnant « les trente glorieuses », de très nombreuses familles salariées partent régulièrement en vacances dès le 1er juillet, désorganisant l'agencement de la fin de l'année scolaire située entre le 1er et le 15 juillet. L'école doit suivre le mouvement amorcé. Dès 1960, la rentrée est avancée au 16 septembre et le début des grandes vacances est fixé au 28 juin en 1961. C'est alors que les grandes vacances atteignent leur maximum, 10 semaines de congé.

Sous l'impulsion des mouvements pédagogiques qui exigent un rééquilibrage des vacances scolaires, « les grandes vacances » devenues « les vacances d'été » vont être amoindries (2 semaines de moins) au profit des vacances de la Toussaint, 10 jours accordés de la fin octobre au 2 novembre, et d'hiver, 2 semaines réparties entre février et mars suivant les académies. Les deux semaines de vacances de septembre disparaissent définitivement avec l'extinction de la petite paysannerie française.

Cinéma d'été (3,5€ l'entrée)

PRINCE OF PERSIA: St Genies de Malgoires le 3 août à 22h00

SHREK 4: Domessargues le 6 août à 22h00

TOY STORY 3: Moulézan le 24 août à 22h00

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Histoire: les grandes vacances</i>	1
<i>Dictons de juillet-août</i>	1
<i>Cinéma</i>	1
<i>A Moulézan, c'est la fête!</i>	2
<i>AGVMoulézanaise</i>	2
<i>Nuisances sonores</i>	2
<i>Encombrants d'août</i>	2
<i>Carnet</i>	2
<i>Congés mairie</i>	2

Dictons de juillet-août

- Entre juillet et août le boire est de bon goût.
- Tels les trois premiers jours d'août, tel le temps de l'automne.
- Août pluvieux, celliers vigneux.
- A la mi-août, l'hiver se joue.
- Quiconque se marie en août, souvent ne ramasse rien du tout.
- Quand il pleut au mois d'août, les truffes sont au bout.
- Température d'août à nos vins donne goût.

Bonnes vacances À tous !

A Moulézan, c'est la fête!

La fête votive 2010 vient de s'achever. Vive la fête ! Particulièrement bien organisée par notre comité des fêtes, bénéficiant d'un temps et d'une température de circonstance, cette année encore la fête votive s'est bien déroulée pour la plus grande joie de la population du village, mais aussi des villages de notre région qui s'est déplacée en grand nombre.

Tout a commencé le samedi 26 juin par une belle aubade offerte par le comité des fêtes aux moulézanais. Dommage que certains (peu nombreux) ne jouent pas le jeu et n'ouvrent même pas leur porte à nos jeunes....

La semaine suivante chacun s'est attelé à sa tâche... pour que tout soit prêt le vendredi 2 juillet. Le beau temps était au rendez-vous ainsi que la population. Chaque journée a apporté son lot d'émotions et de joies tout au long des activités et des spectacles proposés, le tout dans une ambiance très conviviale. Abrivados dans le village, abrivados longues à l'ancienne, encierros, festival de trois manades, concours de pétanque, ont satisfait les connaisseurs mais aussi les néophytes. Les soirées, animées par de très bons orchestres, ont réuni la grande foule.

Le repas final qui a réuni 200 personnes sur la place centrale du village, essentiellement des moulézanais, a clôturé cette belle fête en beauté. Bravo et un grand merci à tous ceux et celles qui ont œuvré pour la réussite de notre fête votive 2010..... A l'année prochaine!

Le samedi suivant, le Café de la Poste aidé par les jeunes du Comité des fêtes nous offrait le « revivre » de la fête. Une belle ambiance permis de s'amuser encore dans la convivialité au cours de cette belle journée.

Le 13 juillet, pour fêter notre Fête Nationale, l'Association « Loisirs, Boules, Animations » avait organisé une soirée au village avec le concours du Café de la Poste. Concours de boules pour adultes et enfants, jeu de quilles, apéritif et repas sous la tonnelle....Quelle belle soirée!

Le mois de juillet à Moulézan est placé sous le signe de la fête et de la convivialité. Ces manifestations permettent de mieux se connaître et s'apprécier.

L'Association de Gymnastique Volontaire Moulézanaise

Celles et ceux qui souhaitent faire un peu de gym (de façon sympa) à la rentrée peuvent dès maintenant s'inscrire auprès de Florence (06.33.26.59.13) ou Martyne (06.32.25.11.55). Les cours reprendront courant septembre au foyer.

Attention aux cambriolages

Les vacances sont propices aux cambriolages. Soyez donc vigilants pour vous mais aussi pour les autres. Signalez toute personne ou mouvement suspects sur la commune. En cas d'absence prolongée, vous pouvez contacter la gendarmerie (St-Mamert ou St-Chaptes) afin qu'à l'occasion de leurs rondes, les gendarmes vérifient votre domicile.

Nuisances sonores

Les vacances sont propices à diverses activités. Les parents bricolent, les enfants jouent souvent à l'extérieur, on invite des parents, des amis tard dans l'après-midi ou le soir..... Et c'est très bien! Cependant, il ne faut pas oublier que dans un village il y a aussi des personnes qui souhaitent se reposer en dormant la nuit ou en faisant la sieste le jour....Et c'est leur droit!

Tout cela doit pouvoir s'accorder sans qu'il soit besoin d'en arriver aux mains ou de prévenir le maire ou les gendarmes. Si chacun fait attention aux autres, sans égoïsme, il n'y aura pas de problème.

Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu **le jeudi 5 août 2010 à partir de 08h00**. Ne déposer devant vos domiciles que de véritables encombrants qui ne rentrent pas dans vos voitures....

Inscription à la mairie (téléphone ou papier dans la boîte aux lettres).

Distribution de sacs poubelles

Les personnes qui étaient absentes lors de la distribution des sacs poubelles pourront les récupérer à la mairie.

Propreté du village

Avec la grosse chaleur, plus que jamais gardons notre village propre et sans odeurs. Les poubelles sont faites pour accueillir vos ordures.... Pas les rues!

Vacances

Pendant l'été, le secrétariat de mairie sera fermé aux périodes suivantes:

Du 16 au 30 juillet et du 16 au 31 août.

Le maire sera absent du 29 juillet au 18 août.

Carnet

Mariages:

- M. MEKIL Charly et Mlle GALTIER Danielle, domiciliés 2, Avenue de Coulombet le 19 juin 2010.
- M. Samuel BASTIEN et Mlle Cécile REBOULET domiciliés 4, avenue de Coulombet le 19 juin 2010.
- M. RINGWALD Eric et Mlle ROBERT Estelle, domiciliés 2 rue Basse le 17 juillet 2010.

Naissance:

- Naïl EL AMOURI né le 24 juin 2010, fil de Abderrahim EL AMOURI et de Marie QUADRI résidant 5, route d'Alès.

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire est fixée au **2 septembre matin**. Les parents qui désirent inscrire des enfants peuvent s'adresser au secrétariat du regroupement scolaire à Domessargues.

Tph: 0466833165

Fax: 0466254945

Mairie.domessargues@wanadoo.fr

Repas rapide pendant les vacances.... Pensez aux pizzas. Au village vous en trouverez d'excellentes chez Céline à « La Gourmandine » (et bien d'autres bonnes choses) ainsi que chez « Italia Pizza » rue du Boucher.

Envie de passer un agréable moment à l'ombre? Installez-vous sous la tonnelle du Café de la Poste et dégustez une boisson ou une glace.

Stéphanie et son épicerie sont là pour **vos achats au quotidien**, un vêtement à mettre au pressing....

Faites **le plein de bons vins**, produits du terroir, cadeaux à offrir au caveau de notre cave coopérative entre Crespian et Montmirat.